réseau d'écoles21

réseau suisse d'écoles
en santé et durables

CONCEPT

Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables

Version définitive
Adoptée par le groupe de pilotage, 15 décembre 2016

Table des matières

Remarque : La première partie du concept concernant l'analyse de situation et les principes directeurs en promotion de la santé et en éducation en vue d'un développement durable (EDD) n'a pas été traduite en français (parties 1 à 3, à l'exception du chap. 3.6). Cette partie plus générale est disponible dans la version allemande.

Remerciements		3
Résumé		4
1	Einleitung (cf. allemand)	6
2	Ausgangslage (cf. allemand)	6
2.1	Schweizerisches Netzwerk Gesundheitsfördernder Schulen SNGS (cf. allemand)	6
2.2	éducation21 – Kompetenzzentrum Bildung für Nachhaltige Entwicklung (cf. allemand)	6
2.3	Weiterführende Kontextanalyse (cf. allemand)	6
3	Leitkonzepte Gesundheitsförderung sowie Nachhaltige Entwicklung und Umsetzung im Bereich Bildung (cf. allemand)	6
3.1	Ottawa-Charta (cf. allemand)	6
3.2	Agenda 21 und Strategie Nachhaltige Entwicklung (cf. allemand)	6
3.3	UN-Dekade Bildung für Nachhaltige Entwicklung und Global Action Plan (cf. allemand)	6
3.4	Bildung für Nachhaltige Entwicklung (cf. allemand)	6
3.5	Gesundheitsförderung und (B)NE (cf. allemand)	6
3.6	Approche par lieu de vie et « whole school approach »	6
4	Continuité et développement du RSES à partir de 2017	8
5	L'école en santé et durable	9
5.1	Perspectives en vue d'une école en santé et durable	9
5.2	Entrées thématiques et profils	12
5.3	Plus-value des écoles en santé et durables	12
5.4	Exemples concrets	13
6	Réseau d'écoles21 – le dispositif de soutien	14
6.1	Nom du réseau	14
6.2	But	14
6.3	Stratégies du réseau	14
6.4	But du Réseau d'écoles21 et utilité pour les réseaux cantonaux et les écoles	15
7	Architecture et tâches du réseau	17
7.1	Réseau national	17
7.2	Réseaux régionaux (régions linguistiques)	17
7.3	Réseaux cantonaux (RC)	18
7.4	Écoles membres	19

8	Prestations proposées par le réseau national	21
8.1	Prestations destinées à soutenir les cantons/les régions	21
8.2	Prestations destinées à soutenir les écoles	23
9	Coopérations	26
10	Développement futur	27
11	Annexes	28
11.1	Annexe 1 : Membres des groupes de travail et d'accompagnement	28
11.2	Annexe 2 : Conditions de reconnaissances d'un réseau cantonal ou régional	29

Le Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables est coordonné par la fondation éducation21 en collaboration avec RADIX Fondation suisse pour la santé et bénéficie du soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), de Promotion Santé Suisse (PSS), ainsi que du groupe des mandants de la fondation éducation21 (Direction du développement et de la coopération, Office fédéral de l'environnement, OFSP, Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Office du développement territorial, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires).

Remerciements

Pour leur engagement et leur accompagnement, nous exprimons toute notre reconnaissance aux membres du groupe de projet, aux coordinateurs/-trices des réseaux cantonaux, aux membres du groupe de résonance, ainsi qu'au groupe de pilotage (cf. Annexe 1). Leurs multiples compétences, leurs expériences précieuses récoltées dans le milieu scolaire, les administrations cantonales ou les écoles pédagogiques, ainsi que la grande expertise des spécialistes des domaines de l'EDD et de la promotion de la santé en milieu scolaire et le point de vue des acteurs nationaux, ont grandement contribué à ce concept de « Réseau d'écoles21 – Réseau suisse des écoles en santé et durables ». Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur leur bonne collaboration également au cours de la mise en œuvre. Notre reconnaissance va aussi aux RCES du Jura et de la Thurgovie, qui se sont proposés comme cantons pilotes et dont l'expérience sera intégrée au concept final qui paraîtra à la fin 2017.

Nous remercions Promotion Santé Suisse, l'Office fédéral de la santé publique OFSP et les autres membres du groupe de mandants d'éducation21 (Secrétariat général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique CDIP, Direction pour le développement et la coopération DDC, Office fédéral de l'environnement OFEV, Office fédéral du développement territorial ARE, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV, Service de lutte contre le racisme SLR) pour leur soutien financier.

Abréviations

ARE	Office fédéral du développement territorial
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFSP	Office fédéral de la santé publique
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
EDD	Éducation en vue d'un développement durable
DDC	Direction pour le développement et la coopération
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
SLR	Service de lutte contre le racisme
PS	Promotion de la santé
PSCH	Promotion Santé Suisse
RC	Réseaux cantonaux
RCES	Réseau cantonal d'écoles en santé (partie du RSES)
RRES	Réseau régional d'écoles en santé
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
RSES	Réseau suisse d'écoles en santé

Résumé

Situation de départ

Depuis 1997, RADIX coordonne avec succès sur mandat de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) et de Promotion Santé Suisse (PSCH) la mise sur pied, le fonctionnement et le développement du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES). Actuellement le réseau rassemble plus de 1800 écoles et 21 réseaux (inter)cantonaux et régionaux (RCES/RRES). Avec la création de la Fondation éducation21, les financeurs actuels ainsi que d'autres offices fédéraux, la CDIP et les associations d'enseignants ont considéré qu'une nouvelle perspective est ouverte pour l'éducation au développement durable, y compris la promotion de la santé.

Développement

Le concept prévoit qu'en 2017, RADIX cède la coordination nationale du réseau à éducation21 et participe, sur mandat de cette dernière, à la coordination dans les régions linguistiques. À partir de ce moment-là, le réseau national aura pour nom « Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables ».
L'ensemble des écoles suisses aura ainsi à disposition un réseau scolaire national adapté à l'éducation en vue d'un développement durable et donc aussi à la promotion de la santé en milieu scolaire. L'action efficace du Réseau suisse d'écoles en santé s'en trouvera renforcée.

Concept

Le Réseau d'écoles21 aura comme auparavant une fonction de soutien et s'appuiera sur les conditions-cadres existantes et sur les bases du RSES et des RCES. Les prestations du réseau et de ses partenaires à l'échelle nationale, cantonale et des régions linguistiques soutiendront les écoles dans leur développement vers un lieu d'apprentissage, de travail et de vie sain et durable. À l'échelle nationale et idéalement aussi à l'échelle cantonale, un interlocuteur pour toutes les questions relatives à l'EDD et à la promotion de la santé se tiendra à la disposition des écoles membres et de celles qui souhaitent le devenir. Le soutien lors de la mise en œuvre des compétences EDD dans les programmes pédagogiques des régions linguistiques et des différents niveaux de scolarité en Suisse restera une préoccupation majeure.

Stratégies

La mise en réseau s'effectuera à l'échelle des écoles ainsi qu'à l'échelle cantonale, nationale et internationale et aura pour but l'enrichissement mutuel et une évolution vers l'EDD et la promotion de la santé. Ces mesures seront mises en œuvre sur le plan opérationnel à l'aide des stratégies suivantes :

Développement des contenus	Le Réseau d'écoles21 soutient les cantons et écoles intéressés pour qu'ils fassent évoluer leurs contenus dans le sens de l'EDD. Les réseaux cantonaux et les écoles membres actuels décident librement s'ils souhaitent prendre part à ce processus de développement national et, si oui, quand et sous quelle forme.
Cantonalisation	L'objectif est que les réseaux cantonaux soient pour les écoles un « centre de triage » pour toutes les demandes relatives à la promotion de la santé et à l'EDD et évoluent, sur le plan structurel, dans le sens de l'EDD.

Conditions-cadres

Les écoles membres et les réseaux cantonaux appliquent des normes minimales comparables. Des accords écrits entre les cantons et le réseau national ainsi qu'entre les cantons et les écoles permettent un ancrage structurel des engagements et des processus. Des critères de qualité constituent un cadre de référence pour le contenu.

Soutien

Des prestations adaptées aux besoins sont proposées pour les réseaux cantonaux et les écoles afin qu'ils puissent évoluer de manière optimale dans le sens de l'EDD.

1 Einleitung (cf. allemand)

2 Ausgangslage (cf. allemand)

2.1 Schweizerisches Netzwerk Gesundheitsfördernder Schulen SNGS (cf. allemand)

2.2 éducation21 – Kompetenzzentrum Bildung für Nachhaltige Entwicklung (cf. allemand)

2.3 Weiterführende Kontextanalyse (cf. allemand)

3 Leitkonzepte Gesundheitsförderung sowie Nachhaltige Entwicklung und Umsetzung im Bereich Bildung (cf. allemand)

3.1 Ottawa-Charta (cf. allemand)

3.2 Agenda 21 und Strategie Nachhaltige Entwicklung (cf. allemand)

3.3 UN-Dekade Bildung für Nachhaltige Entwicklung und Global Action Plan (cf. allemand)

3.4 Bildung für Nachhaltige Entwicklung (cf. allemand)

3.5 Gesundheitsförderung und (B)NE (cf. allemand)

3.6 Approche par lieu de vie et « whole school approach »

L'approche par lieu de vie (dans le contexte des écoles en santé, aussi connue sous le nom approche par setting) et la « whole school approach » (dans le contexte de l'EDD et des « healthy schools ») émanent de courants pédagogiques différents mais partagent le regard global qu'elles posent sur l'école en tant que système social. Elles perçoivent l'école comme une organisation enchâssée dans un certain environnement naturel et social. Le contexte spécifique de chaque établissement est pris en compte et la complexité du système « école » est reconnue. L'objectif est que l'école puisse se développer de façon globale et systémique, en impliquant tous ses acteurs internes ainsi que les acteurs externes influents. En ce qui concerne le développement de l'organisation, ces approches poursuivent des visions qui s'imbriquent et se complètent, en se fixant des thèmes centraux différents. L'orientation est similaire et les deux approches contribuent au développement de la qualité et de l'école dans son ensemble.

Dans la promotion de la santé, l'approche par lieu de vie garde toujours un œil sur la santé des personnes dans leur environnement naturel et implique toutes les personnes concernées par l'école dans le façonnement d'un lieu de vie, de travail et d'apprentissage sain. Pour cela, elle pose la question des conditions d'une vie en commun positive, dans laquelle tout un chacun peut utiliser et partager ses ressources et potentiels (empowerment). La « whole school approach », dans une perspective EDD, s'inspire de différents points d'accès à l'éducation et poursuit la vision d'un développement durable.

Il s'agit, dans ces approches, d'impliquer toutes les personnes concernées par l'école dans un processus d'apprentissage commun, au cours duquel les marges d'action sont identifiées compte tenu des défis actuels aux échelles locale et globale, et peuvent être mises en œuvre (cf. illustration ci-dessous).

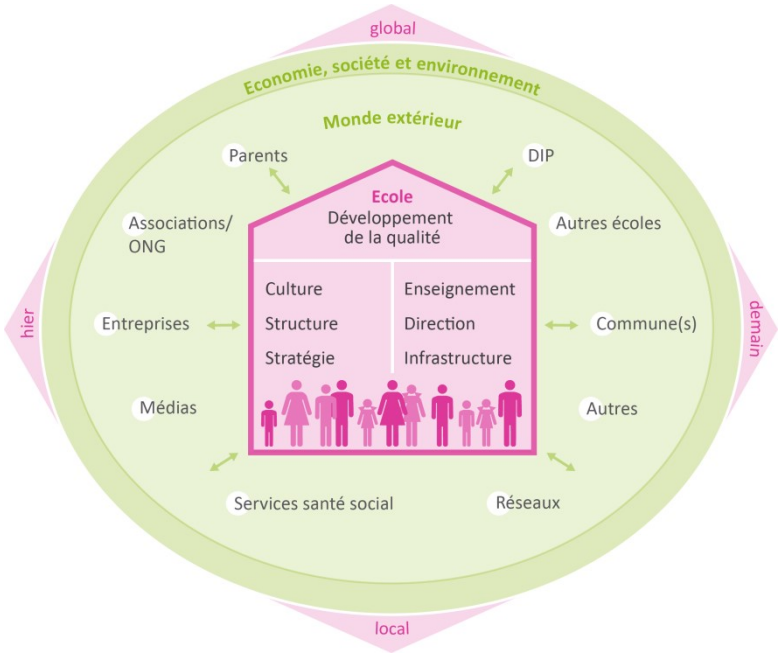

Illustration : École en santé et durable, d'après le modèle d'école de St-Gall (Seitz et Capaul 2007) et le modèle des « Umweltschulen – Lernen und Handeln » (2014)

L'approche par lieu de vie et la « whole school approach » sont utilisés comme synonymes dans la suite du document. L'école, en tant que lieu de vie, de travail et d'apprentissage, est comprise comme un système social tendant vers des changements à long terme, en vue d'un développement durable.

4 Continuité et développement du RSES à partir de 2017

En raison du nombre croissant des écoles membres, les organes de soutien avaient déjà défini en 2001 la restructuration du RSES par canton comme l'une des priorités stratégiques et formulé des critères pour la reconnaissance des réseaux cantonaux. L'objectif poursuivi était aussi de convaincre les bureaux cantonaux de créer leurs propres systèmes de soutien pour les écoles, de manière à ce qu'ils puissent assumer eux-mêmes la responsabilité de l'éducation et de la santé. Le RSES s'est retiré peu à peu du travail direct avec les écoles et se concentre sur le soutien à la coordination des réseaux cantonaux. Jusqu'à maintenant, 19 réseaux (inter)cantonaux et deux réseaux régionaux (Ville de Berne et Liechtenstein) se sont constitués. Ce processus de restructuration à l'échelon des cantons devrait se poursuivre de manière continue également après 2017. Pour les écoles des autres cantons, il est prévu de continuer d'assurer le fonctionnement d'un « réseau pour les écoles sans coordination cantonale ».

A partir de 2017, l'ouverture en direction de l'EDD constitue un axe prioritaire ; le but poursuivi est de mettre à la disposition des écoles suisses *un seul* réseau national. Celui-ci devrait réunir à terme aussi bien l'approche EDD globale que les différentes dimensions thématiques de l'EDD (par ex. santé, éducation à l'environnement, éducation à la citoyenneté mondiale, éducation à la citoyenneté, éducation à l'économie). La vision de l'EDD offre de nouvelles possibilités et de nouvelles voies pour développer le réseau dans le sens de la diversité thématique et de l'approche systémique.

Ce processus d'évolution quant au contenu est en cours depuis 2014 à l'échelon national dans le contexte de la collaboration entre RADIX et éducation21. Par le biais du Réseau d'écoles21, il y aura à disposition dès 2017 une structure de soutien nationale destinée à encourager une école en santé et durable telle qu'elle est décrite plus loin dans la partie « Perspectives en vue d'une école en santé et durable ».

Les expériences au niveau national seront adaptées de manière à être utilisables au niveau cantonal et les RCES seront encouragés et motivés à s'ouvrir en direction de l'EDD. Il s'agit là d'un processus à long terme qui aura lieu dans chaque canton de manière différente et selon leur rythme propre. Pour tenir compte du contexte cantonal et continuer de consolider et d'ancrer les réseaux cantonaux, il est nécessaire que le réseau national accompagne attentivement la démarche.

5 L’école en santé et durable

Les écoles en santé et durables soutiennent les enfants et les jeunes pour qu’ils développent des compétences leur permettant de se joindre activement à l’avenir de la société en vue d’un développement durable. Elles participent ainsi à répondre à des attentes centrales ancrées dans les plans d’études propres à chaque niveau scolaire et à chaque région linguistique, telles que le développement des capacités transversales et la formation générale dans le PER (cf. en allemand chap. 2.3 Nationale Verankerung von BNE). En coopération avec les partenaires extrascolaires, elles contribuent à un développement durable. Les écoles en santé et durables partagent une vision commune, mais se développent chacune selon ses besoins. Chaque école construit son propre profil et définit ses points forts.

5.1 Perspectives en vue d’une école en santé et durable

Ce texte décrit les éléments-clés d’une école en santé et durable. Ceux-ci se rattachent aux approches éducatives et à leurs développements autant en promotion de la santé qu’en éducation en vue d’un développement durable. Pour beaucoup d’écoles déjà actives et en chemin vers l’EDD, cette vision n’est pas neuve.

Vision d’un développement durable

Un développement durable décrit un développement qui promeut une vie saine et de qualité pour tous les êtres humains, en accord avec l’environnement naturel, social et économique, aujourd’hui et demain. Le concept explicite le fait que les processus économiques, sociétaux et écologiques sont interdépendants et qu’ils ont des implications dans l’avenir (passé-futur) et à différentes échelles spatiales (local-mondial). En d’autres termes, pour satisfaire nos besoins élémentaires tant matériels qu’immatériels, nous avons besoin d’une économie au service du bien commun, d’une société solidaire pour garantir sa cohésion ainsi qu’un environnement naturel gardant sa capacité à se régénérer. Le modèle ci-dessous (PER / Formation générale) montre les 3 dimensions : environnement, économie, social, ainsi que les 2 axes du temps et de l’espace.

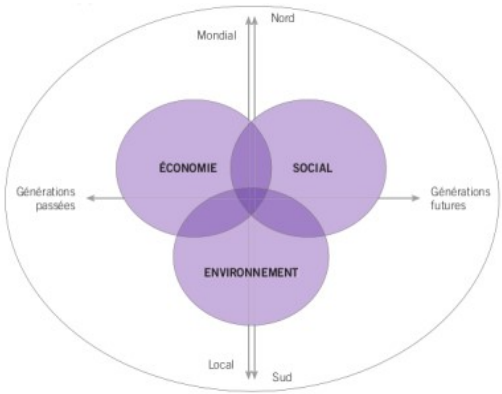

De manière résumée, un développement durable pour l’école signifie de penser et d’agir de manière responsable vis-à-vis de :

– Soi-même et autrui
– L’environnement
– Les processus économiques
– Les réalités locales et globales
– Hier, aujourd’hui et demain

Objectifs d'une école en santé et durable

Une école en chemin vers la santé et la durabilité favorise une éducation en vue d'un développement durable (EDD). Par conséquent elle vise à organiser ses processus d'enseignement et d'apprentissage, son milieu de vie et ses relations avec l'extérieur comme suit :

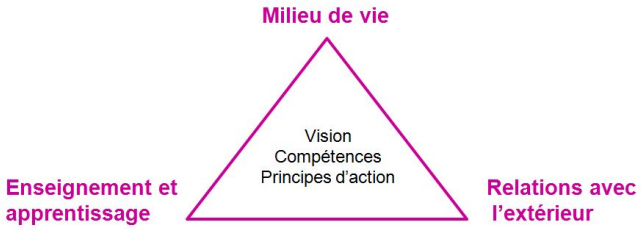

Illustration : La vision, les compétences et les principes d'action de l'EDD servent d'orientation aux principaux domaines d'une école

Enseignement et apprentissage

Une école en santé et durable soutient les élèves dans l'objectif de développer leur propre personnalité et d'endosser une responsabilité partagée pour la santé et le bien-être d'eux-mêmes et des autres. Elle promeut l'acquisition de compétences qui donnent aux élèves la possibilité de participer au développement durable de manière active en même temps que critique tout en se remettant en question. Il s'agit des compétences disciplinaires et transversales suivantes :

Compétences personnelles
– Développer un sens d'appartenance au monde
– Réfléchir à ses propres valeurs et à celles d'autrui
– Assumer ses responsabilités et utiliser ses marges de manœuvre
– Connaître et utiliser ses propres ressources

Compétences d'ordres méthodologique et disciplinaire
– Construire des savoirs interdisciplinaires prenant en compte différentes perspectives
– Penser en systèmes
– Penser et agir avec prévoyance
– Penser de manière critique et constructive

Compétences sociales
– Changer de perspectives
– Aborder ensemble des questions en lien avec la soutenabilité
– Participer à des processus collectifs
– Nommer les conflits et chercher des solutions constructives

L'école promeut un apprentissage au niveau des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Elle invite à interroger ses propres connaissances, valeurs et opinions comme celles des autres. Les élèves peuvent expérimenter dans leur quotidien et apprendre à se transformer et transformer le monde qui les entoure (école, quartier, commune, médias, etc.). Ils font l'expérience de pouvoir influencer leur environnement et d'y contribuer positivement par leur participation et leur créativité.

Milieu de vie

L'école évolue en tant qu'institution entière vers un lieu de vie, de travail et d'apprentissage sain et durable socialement, écologiquement et économiquement. Petit à petit, soutenabilité et santé influencent et déterminent la vision et le développement de l'organisation à tous les niveaux (direction, programme, manage-

ment, etc.). Cela a des répercussions au niveau du leadership comme au niveau de la participation de tous les acteurs. Une école durable prend soin de la qualité de son climat scolaire. Elle s'engage pour des relations responsables et respectueuses entre les personnes de diverses origines et générations, de même qu'envers les ressources naturelles aux niveaux local et global.

Relations avec l'extérieur

L'école collabore avec les partenaires externes. Parmi ceux-ci et selon les degrés, parents et responsables de formation des apprenants sont particulièrement importants. L'école cherche aussi la coopération avec les communes et d'autres acteurs d'importance (institutions spécialisées, associations, ONG, entreprises, lieux de formation, etc.). Elle se met en réseau avec d'autres écoles de manière à apprendre les unes des autres et à pouvoir partager des idées et réaliser des projets communs.

Principes d'action

Les principes directeurs ci-dessous facilitent et orientent le cheminement vers une école en santé et durable. Ils sont construits à partir des principes du RSES. Ils sont aussi basés sur des principes ou critères de qualité en relation avec des processus d'apprentissage et d'enseignement de qualité dans le sens d'un développement scolaire harmonieux. Ils servent d'orientation pour tous les processus et à tous les niveaux d'action (individu, classe, école, commune, canton).

Vision	Le développement durable est une approche positive, qui s'oriente vers un avenir durable. Il s'agit donc de soutenir une pensée créative et innovante, afin de pouvoir ensemble développer et mettre en œuvre une représentation de l'avenir, positive et centrée sur l'action, au niveau de l'individu comme de la société.
Pensée en systèmes	Les thèmes, problèmes ou questionnements sont abordés avec un regard d'ensemble et interdisciplinaire. Ainsi les différentes perspectives et intérêts des acteurs et autres personnes sont identifiés. Les interdépendances et interactions sont rendues visibles entre les domaines écologique, économique, social, de la santé et culturel, etc. Les enjeux du contexte local sont mis en perspectives avec les enjeux globaux et ceux du passé, présent et futur.
Participation	Tous les acteurs concernés (élèves, enseignants et autre personnel de l'école, parents, etc.) sont impliqués dans les processus de décision importants. Les élèves apprennent en participant activement à la vie de l'école à agir de manière responsable et à développer leur propre initiative.
Empowerment	Le développement du pouvoir d'agir de chaque membre de l'école est favorisé. Chacun a ainsi la possibilité de prendre en compte de manière autonome ses marges de manœuvre et ses ressources, de les enrichir et de les utiliser activement.
Equité des chances	L'ensemble de la communauté scolaire, et en particulier les élèves, ont des possibilités de se développer et de s'impliquer de manière équitable.
Approche à long terme	Un ancrage dans la durée est prévu pour l'ensemble des processus. Une attention particulière est portée aux ressources personnelles, naturelles, matérielles ainsi que financières.

5.2 Entrées thématiques et profils

Chaque école chemine à son rythme et selon ses possibilités tout en se basant sur la vision et les éléments-clés d'une école en santé et durable présentés ci-dessus. Ainsi l'école peut choisir d'approfondir le ou les thèmes qu'elle souhaite. Ce choix peut être influencé par ses intérêts, ses besoins, les données contextuelles, ou selon les opportunités.

Beaucoup d'écoles peuvent s'appuyer sur les expériences antérieures pour aborder de nouveaux thèmes et perspectives.

Entrées thématiques possibles :

Illustration : Mise en réseau des activités et problématiques de l'école à travers une orientation EDD

Ce choix n'est pas fermé, il s'appuie sur les thématiques proposées dans les plans d'études.

Choix du profil

La vision d'une école en santé et durable recouvre un large spectre. Certaines écoles sont peut-être actives depuis de nombreuses années déjà dans la promotion de la santé et souhaitent conserver cet enracinement, quand d'autres peuvent être intéressées à développer leur profil en direction de l'EDD grâce à d'autres entrées thématiques ou principes d'action. Pour répondre à cette diversité de besoins, les écoles membres du Réseau d'écoles21 ont deux profils à choix :

– Nous sommes en route vers une école en santé
– Nous sommes en route vers une école en santé et durable

5.3 Plus-value des écoles en santé et durables

Une école qui entreprend une démarche active dans le sens d'une école en santé et durable…

– contribue à remplir la mission éducative ainsi que les objectifs et les attentes formulés dans les plans d'études propres aux régions linguistiques et aux différents niveaux scolaires.
– contribue à améliorer la qualité du travail, de l'apprentissage et de la vie en milieu scolaire et, de manière générale, la qualité de l'école dans son ensemble. Elle favorise un bon climat au sein de l'école et la cohésion entre les élèves, réduit la propension à la violence et encourage les compétences psychosociales des élèves en lien avec la santé. Elle améliore l'esprit d'équipe au sein du groupe d'enseignant-e-s et contribue à la santé de toutes les personnes qui travaillent dans le milieu scolaire (corps enseignant, directeurs et directrices, autres collaborateurs et collaboratrices).

– contribue à la construction d'une société durable et favorable à la santé. La participation des élèves à ces réflexions et leur rôle actif permettent d'encourager leur motivation et leur investissement personnel ultérieur en tant que citoyen-ne-s actifs/-ves. Elle prépare les élèves à contribuer au développement durable de la société de manière active, critique et constructive ; elle offre un cadre approprié pour construire des compétences et des savoir-faire propices à la santé et à une citoyenneté mondiale.
– s'intéresse activement aux défis actuels à l'échelon local et global (par ex. les changements climatiques, les phénomènes migratoires, la violence, etc.) et travaille à la construction d'une vision positive afin de pouvoir faire face aux difficultés futures. Elle est à l'écoute des intérêts et des requêtes des jeunes concernant les défis mondiaux actuels ; elle est soucieuse de répondre à leur vœu d'acquérir des connaissances et des compétences appropriées (cf. études de la CoalitionEducation ONG 2010 et *2013*).
– encourage la fusion/la convergence de différentes activités/dynamiques de processus ou de projets qui se déroulaient jusqu'alors en parallèle. Elle porte un regard ouvert et global sur les questions/les processus/les aspirations de l'école (perspective plurielle/dimension plurielle) et apprend à gérer la complexité croissante. Les difficultés du monde actuel ont des effets multiples sur la santé et le bien-être physique et psychique dans tous les pays. L'EDD propose une approche globale pour saisir cette complexité et inclure différentes perspectives. Grâce à des méthodes innovantes, l'EDD encourage une pensée critique et responsable (ainsi, par ex., l'alimentation, la consommation ou d'autres thèmes en rapport avec la santé peuvent être abordés sous un angle plus large, en accord avec les plans d'études).
– utilise le bâtiment scolaire, le quartier, la commune comme lieux d'apprentissage social et participatif, encourage les capacités relationnelles des élèves, la capacité de collaborer et d'assumer des responsabilités pour la collectivité (cf. Lehrplan 21). Elle tire profit de la collaboration avec des organisations et des partenaires extrascolaires ainsi que de l'expérience d'autres écoles. Elle peut s'associer à des initiatives/projets/programmes communaux et cantonaux et mettre à profit ainsi des synergies multiples (par ex. Cité de l'énergie, Commune amie des enfants (UNICEF), Communes en santé (RADIX), Agenda 21 local, etc.).
– économise des coûts grâce une gestion durable/soigneuse des ressources financières, matérielles, humaines et naturelles (par ex. santé des enseignant-e-s, utilisation économe de l'eau/de l'énergie, réduction des déchets/recyclage, etc.).

5.4 Exemples concrets

De nombreuses écoles sont déjà en voie de devenir « en santé et durables ». Au cours du projet « Le RSES en route vers un réseau d'écoles EDD », 7 écoles appartenant à trois régions linguistiques ont fait l'objet d'un suivi documenté. Les informations sont disponibles sur le site Internet *www.reseau-ecoles21.ch*. Ces exemples de bonnes pratiques témoignent de la diversité des cheminements possibles.

6 Réseau d'écoles21 – le dispositif de soutien

6.1 Nom du réseau

Le réseau national portera le nouveau nom de « Réseau d'écoles21 – *Réseau suisse d'écoles en santé et durables* » et son appellation sera protégée. La signature (by-line) rappelle l'origine et l'orientation à venir. À partir de 2019, il est prévu de retenir l'appellation plus courte et mieux adaptée à la communication « Réseau d'écoles21 – *en santé et durables* ».

6.2 But

Le Réseau d'écoles21 est un dispositif de soutien pour les réseaux cantonaux (et régionaux) ainsi que leurs écoles membres qui ont entamé un processus pour devenir des écoles en santé et durables. Le réseau a pour but essentiel de s'encourager mutuellement, d'échanger, d'apprendre les uns des autres, de concevoir des projets communs et d'utiliser les synergies.

6.3 Stratégies du réseau

Le réseautage a lieu au niveau des écoles, à l'échelon cantonal, national et international, de manière à soutenir l'évolution dans le sens de l'EDD et de la promotion de la santé. Ceci est mis en application au niveau opérationnel par les stratégies suivantes :

Développement quant au fond (contenu)
Le RSES est consolidé et son développement se poursuit vers l'EDD. Les réseaux cantonaux (RC) existants et les écoles membres sont libres de choisir de rejoindre ou non, quand ou sous quelle forme, le processus à l'échelon national. Les RC et les écoles obtiennent de la part du réseau suisse des prestations en matière de promotion de la santé et un soutien complémentaire pour continuer d'évoluer vers l'EDD.

Cantonalisation
Les cantons sont encouragés à mettre en place à moyen ou à long terme un réseau cantonal EDD et donc de chercher à longue échéance à implanter des écoles en santé *et* durables. Un autre objectif consiste à mettre à la disposition des écoles un service cantonal qui s'occuperait de toutes les questions et requêtes en rapport avec la promotion de la santé et l'EDD.

Conditions-cadres
Afin de garantir que les RC et les écoles membres travaillent selon des standards minimaux comparables, des critères ont été définis pour la reconnaissance et la qualification des membres du réseau (cf. annexe 2). Un accord écrit entre le RC et les écoles permet d'ancrer au niveau structurel les obligations et les manières de procéder. Les critères de qualité pour la promotion de la santé et l'EDD constituent un cadre de référence.

Soutien

Pour permettre aux écoles membres d'évoluer dans le sens d'écoles en santé et durables, diverses prestations leur sont proposées. Ces dernières sont ajustées en fonction de la demande et des besoins des écoles, respectivement des RC. Le soutien est apporté à deux niveaux différents :

– Le réseau suisse soutient les RC dans leur travail avec les écoles membres.
– Les RC soutiennent les écoles membres. Le réseau suisse propose en outre aux écoles des prestations au niveau national et régional ; celles-ci complètent les offres cantonales.

6.4 But du Réseau d'écoles21 et utilité pour les réseaux cantonaux et les écoles

Le réseau…

– contribue à « ficeler » ensemble différentes visées interdisciplinaires. Il offre un point de contact pour toutes les questions d'ordre professionnel ou en rapport avec le processus concernant l'EDD et la promotion de la santé à l'école. Les écoles et les RC trouvent en un seul endroit une grande diversité d'offres en rapport avec différents thèmes centraux.
– encourage à long terme le développement des écoles dans leur ensemble vers des écoles en santé et durables. Il montre comment les écoles qui ont déjà posé les bases d'une école en santé ou ont choisi une autre visée prioritaire quant au fond (éco-écoles, écoles Just-Community, Faire Schulen/écoles équitables, écoles pour le climat, écoles associées de l'UNESCO, etc.) peuvent continuer d'évoluer dans le sens d'une école durable et comment il est possible de combiner différentes approches et de favoriser entre elles des alliances fécondes.
– offre un cadre de référence et des instruments pour les écoles durables (par ex. des critères de qualité, une documentation de base, un guide pratique, des accords) ainsi que pour les aspects spécifiques des différents axes thématiques (par ex. promotion de la santé, environnement).
– crée les conditions-cadre nécessaires pour reconnaître, valoriser et faire connaître dans le public les idées, les prestations et les processus d'apprentissage des écoles membres.
– s'emploie à mettre à la disposition des services cantonaux et des écoles membres des avancées au niveau national et international de manière à ce qu'elles soient utilisables et assure le transfert des connaissances grâce à ses contacts avec des acteurs importants au niveau national et international. Il veille à faire circuler régulièrement des informations d'actualité sur l'EDD, la promotion de la santé et la gestion de projet dans le contexte de l'approche setting/Whole School Approach.
– assure une information régulière et actuelle concernant l'EDD et la promotion de la santé : évolution, offres, matériel, etc.
– offre aux RC et aux écoles membres des instruments et des prestations pour accompagner ou mettre en place des processus d'apprentissage dans le sens de l'EDD (par ex. plus-value de l'EDD, outils, formation continue, conseils, exemples de bonnes pratiques, etc.)

– met en contact les réseaux cantonaux et régionaux ainsi que leurs écoles membres et encourage l'échange d'expériences, la mise à profit des synergies et la collaboration par le biais de différentes formes d'information, de communication et de collaboration.
– épaule les cantons dans la mise en place des RC et la gestion de leur fonctionnement, soutient la collaboration interdisciplinaire entre la coordination cantonale des écoles en santé et d'autres acteurs EDD (également extrascolaires) et aide à trouver de nouvelles coopérations et à obtenir un appui plus large.
– représente les intérêts du réseau auprès des organes compétents, des associations, des fondations, etc., de même qu'au niveau politique, de manière à assurer un ancrage national et un soutien politique à l'échelon national.

7 Architecture et tâches du réseau

Le Réseau d'écoles 21 prend appui sur la structure tripartite du RSES, car cette dernière a fait ses preuves. Les structures du réseau déjà existantes (échelon national/régional, (inter-)cantonal/régional, écoles) devraient continuer d'être consolidées ; en même temps, il s'agira d'encourager l'ouverture et l'orientation en direction de l'EDD. Au niveau national/régional et cantonal, le but poursuivi est de soutenir les écoles dans la mise en application de la promotion de la santé et de l'EDD. Un RCES qui compte des écoles membres et a mis en place un dispositif efficace de contact avec les services spécialisés de la promotion de la santé et de la prévention continue d'être reconnu en tant que tel par le réseau national et de recevoir un soutien. Ce dernier encourage et soutient de son côté l'évolution des RC et des écoles dans le sens de l'EDD. Les RC ont par exemple la possibilité d'évoluer dans le sens de l'EDD en structurant en réseau les acteurs EDD du canton et en fonctionnant comme point de contact. Le RC peut décerner une plaquette (label) à des écoles dotées de différents profils (cf. chapitre 5.2 Choix du profil). Les écoles souhaitant développer un profil étendu « en route vers une école en santé et durable » doivent, si possible, également s'adresser à leur RC, même si celui-ci se concentre sur la promotion de la santé. Dans ce cas, le réseau de la région linguistique peut sur demande du/de la coordinateur/-trice du RC offrir un soutien minimal aux écoles.

Les RC et leurs écoles peuvent (ce n'est pas une obligation) reprendre l'identité visuelle et le logo du réseau national (« Membre de... »).

7.1 Réseau national

Selon le vœu des mandants, la responsabilité de la direction du réseau national sera transférée à partir de 2017 de RADIX à éducation21 (é21). La coopération d'é21 et de RADIX assure la continuité et le fonctionnement du réseau et de la coordination.

Les mandants (Promotion Santé Suisse, OFSP, ARE, OFEV, OSAV, DDC, SLR, SEFRI, CDIP et le groupe des mandants d'éducation21) financent et pilotent le Réseau suisse sous la forme de mandats de prestations. Un comité consultatif fait office d'espace de résonance pour le développement stratégique, conseille et donne un retour sur les prestations nationales et dans les régions linguistiques.

Tâches de la coordination nationale

– Coordination générale
– Administration d'un comité consultatif
– Responsabilité générale des prestations, du développement ultérieur
– Budget, finances, rapports
– Lobbying

7.2 Réseaux régionaux (régions linguistiques)

Afin de tenir compte des contextes et des spécificités des régions linguistiques, il est prévu de mettre en place un service de coordination pour la Suisse romande et un autre pour la Suisse alémanique. Ils font partie de l'équipe de coordination nationale. Les services de coordination ont pour but de s'occuper des besoins spécifiques des RC et des écoles de leur région linguistique. Ils utilisent les mêmes logos et noms que le réseau national. La situation particulière en Suisse italienne est prise en considération grâce à un échange régulier avec les coordinateurs/-trices des réseaux régionaux de Suisse alémanique et Suisse romande, ainsi

qu'un échange technique entre le/la coordinateur/-trice cantonal-e du Tessin et un-e collaborateur/-trice responsable auprès d'éducation21 en Suisse italienne.

Tâches du service de coordination de la région linguistique

– Répondant pour les responsables des RC
– Soutien et conseil aux RC dans leur évolution vers l'EDD
– Poursuite de la stratégie et de l'organisation du réseau national, pilotage opérationnel, évaluation et développement de la qualité en continu
– Mise à disposition dans la durée de prestations cohérentes et harmonisées les unes aux autres en accord avec les objectifs du réseau (PS et EDD)
– Soutien et prestations pour les écoles qui n'ont pas de RC ainsi que les écoles rattachées à des RC qui ne proposent pas de prestations EDD.

7.3 Réseaux cantonaux (RC)

Les organes qui soutiennent le RC choisissent eux-mêmes le profil. Ce sont eux qui décident de maintenir l'identité existante (nom, logo) ou de prendre le nom et l'orientation du réseau national. Les profils possibles sont :

– Réseau cantonal d'écoles en santé
– Réseau cantonal d'écoles en santé et durables

Les cantons qui ont plusieurs réseaux d'écoles (santé, environnement, etc.) sont invités à essayer de les fusionner ou tout au moins à établir une collaboration et une coordination étroites entre les différents réseaux dans la perspective de l'EDD. Ils sont soutenus en cela par le service de coordination de la région linguistique. La décision en revient au canton.

Tous les réseaux cantonaux d'écoles en santé (RCES) existants et reconnus à ce jour continuent d'être membres du réseau national à partir de 2017. Grâce aux prestations proposées au niveau national et par région linguistique, ils peuvent recevoir un soutien, s'ils le souhaitent, pour développer leur profil et leur orientation spécifiques dans le sens de l'EDD. Un nouvel accord sera signé entre le RC et la coordination nationale, respectivement les institutions qui soutiennent é21. Cet accord se fonde sur les exigences définies jusqu'alors par le RSES et sera ajusté au fur et à mesure de l'évolution.

Au niveau national et des régions linguistiques, les coordinateurs/-trices cantonaux/-ales se réunissent régulièrement à des fins d'échange d'information et de formation continue.

Les coordinateurs/-trices cantonaux/-ales collaborent en fonction du profil cantonal de manière plus étroite avec d'autres acteurs de leur canton (services spécialisés cantonaux, acteurs extrascolaires) afin de pouvoir répondre, le cas échéant, aux besoins thématiques plus étendus de leurs écoles (environnement, démocratie et droits de l'homme, etc.). Ils peuvent compter en cela sur le soutien des responsables à l'échelon de la région linguistique.

Si les ressources nécessaires font défaut, par ex. en matière de personnel ou d'expertise dans un domaine spécifique, les coordinateurs/-trices peuvent s'adresser aux responsables à l'échelon de la région linguistique pour trouver ensemble des solutions.

Tâches des services de coordination cantonaux

– Coordination cantonale pour le soutien à la promotion de la santé et, dans le cas idéal, de l'EDD pour les écoles

– Développer les contacts avec d'autres acteurs cantonaux de la promotion de la santé et de l'EDD (services spécialisés, acteurs externes à l'école, etc.)
– Réseautage, conseils et soutien des écoles dans le canton, respectivement renvoi des écoles à d'autres instances compétentes en cas de questions spécifiques
– Organisation de rencontres dans le canton à des fins d'échange

7.4 Écoles membres

Toutes les écoles qui faisaient partie du réseau jusqu'à maintenant restent membres du réseau national. Ce sont elles aussi qui décident, comme c'était le cas avant, de leurs priorités en fonction de leurs visées et de leurs besoins. Toutes les écoles continuent de s'adresser comme avant à la coordination de réseau cantonal. Les écoles qui n'ont pas de RC ou d'offres EDD dans leur canton peuvent s'adresser à la coordination réseau de leur région linguistique.

Les écoles membres sont des écoles qui travaillent au programme conçu sur mesure pour leur établissement pendant une durée de deux à quatre ans (en accord avec le programme scolaire). Dans le cadre d'un bilan de la situation effectué au moyen d'instruments du réseau suisse, du RC ou d'autres instruments reconnus et éprouvés, les écoles prennent conscience de leurs « lacunes » et se mettent d'accord sur les mesures qu'elles souhaitent prendre pour améliorer la qualité de l'école dans le sens de la promotion de la santé et/ou d'une école durable. Elles fixent au minimum deux objectifs, planifient des mesures pour les atteindre et définissent les critères d'évaluation.

Les exigences minimales à satisfaire pour adhérer au réseau ou continuer d'en faire partie sont réglées par une convention. Ces exigences se fondent sur les exigences du RSES et des RCES et sont en accord avec la vision d'une école en santé et durable. De nouvelles écoles peuvent adhérer au RC et elles bénéficient des mêmes prestations que les anciennes écoles membres. Les offres proposées par les RC englobent comme avant les conseils professionnels et l'accompagnement, l'échange d'expériences, la documentation, l'information concernant l'EDD ou, en partie, l'octroi d'aides financières. Les écoles peuvent aussi profiter des offres proposées au niveau national et au niveau de la région linguistique. Si une école n'a pas la possibilité de rejoindre un RC, parce que le RC n'accepte que les écoles en santé, l'école peut devenir membre du réseau de sa région linguistique. L'objectif reste toutefois que les écoles fassent partie, si possible, d'un RC.

Au terme de la durée du programme dont il a été convenu (entre deux et quatre ans), un entretien a lieu pour dresser le bilan avec la coordination cantonale (s'il n'y en a pas, avec la coordination de la région linguistique). Un nouveau bilan de la situation est effectué sur place et un nouvel accord est signé à propos des objectifs et des mesures ainsi que de la période de réalisation du programme de l'école (durée de deux à quatre ans). Une copie de cet accord est adressée au réseau suisse.

Tâches des écoles membres

– Bilan de la situation et définition des besoins pour pouvoir évoluer
– Définition des objectifs pour deux ou trois ans en accord avec le programme scolaire ; application des mesures et évaluation
– Participation aux activités du réseau : rencontres à des fins d'échange, réseautage avec les autres écoles, formation continue, etc.
– Accord écrit entre l'école et le réseau cantonal

Profils

Les écoles membres choisissent leurs thématiques de travail en fonction de leurs besoins et de leurs visées, par ex. la promotion de la santé, l'environnement, la diversité et la compréhension interculturelle, etc. Ces axes thématiques sont ancrés dans la vie scolaire et/ou sont définis comme nouveaux axes de travail et s'accompagnent d'objectifs et de mesures. Le réseau national fournit les instruments et les éléments de base nécessaires.

Elles ont le choix entre deux profils :

– Nous sommes en route vers une école en santé
– Nous sommes en route vers une école en santé et durable

8 Prestations proposées par le réseau national

8.1 Prestations destinées à soutenir les cantons/les régions

Communication

But Tous les RC et les écoles sont informés sur le travail du réseau national, sur les tendances, les bonnes pratiques et les offres proposées. Les RC sont soutenus dans leur travail d'information du public.

Démarche Une lettre d'information du réseau (newsletter) est envoyée d'entente avec la communication générale d'éducation21 trois fois par an aux coordinateurs/-trices des RC, aux écoles membres et à d'autres intéressés. Des textes de base et des photos/illustrations sont fournis aux RC pour leur communication. Sur le site Internet du réseau, des documents importants, des exemples de bonnes pratiques et des informations concernant le réseau sont mises à disposition. Les manifestations comme les rencontres à des fins d'échange et les réunions thématiques sont utilisées pour transmettre des informations ciblées. Si un besoin est formulé dans ce sens, une plate-forme d'échange comme « quint-essenz community » ou autre sera mise en place.

Conseils et soutien

But Les RC devraient être consolidés et développés dans tous les cantons/régions. Durant ce processus, le Réseau d'écoles21 met à disposition des conseils professionnels et un accompagnement dans les domaines de la PS et de l'EDD.

Démarche Les connaissances et les expériences des réseaux et des équipes de coordination des régions linguistiques sont mises à la disposition des coordinateurs/-trices cantonaux/-ales pour le développement et l'application d'une stratégie cantonale. Il s'agit d'un coaching de la part de la coordination de la région linguistique ; la direction et la responsabilité relèvent de la compétence des coordinateurs/-trices cantonaux/-ales.

Formation continue

But Les coordinateurs/-trices cantonaux/-ales, les personnes de contact (dans les écoles membres) ainsi que les acteurs extrascolaires ont les compétences nécessaires pour bien effectuer leurs tâches.

Démarche La première priorité est de proposer des modules de formation de courte durées aux coordinateurs/-trices des RC adaptés à la région linguistique et aux besoins. La deuxième priorité consiste à mettre en place un concept pour la formation continue des personnes de contact et des acteurs extrascolaires. Les autres cours de formation d'éducation21 sont communiqués aux membres du réseau.

Échange d'expérience, réseautage

But Les rencontres à des fins d'échange des coordinateurs/-trices cantonaux/-ales servent à développer la qualité de la démarche des écoles en santé et durables et à optimiser le soutien des écoles.

Démarche Les coordinateurs/-trices régionaux/-ales linguistiques du Réseau d'écoles21 organisent trois fois par an une rencontre (une nationale et une dans chaque langue D et F) et favorisent ainsi l'échange et les contacts entre les coordinateurs/-trices cantonaux/-ales et leur permet d'apporter des éléments constructifs au niveau national. Avec le concours des coordinateurs/-trices des RC, des mesures, des prestations et des instruments sont conçus pour soutenir les écoles. Selon les besoins, des experts peuvent être invités à ces rencontres et des modules de formation continue planifiés. Afin de développer la sensibilisation dans les cantons au besoin de constituer des RC, les personnes-clés des cantons qui n'ont pas de RC sont invitées à ces rencontres. En cas de besoin de la part des coordinateurs/-trices cantonaux/-ales, d'autres occasions d'échange sont proposées.

Mention décernée aux RC

But En signe de reconnaissance de la valeur du travail accompli, le réseau suisse décerne une mention/label.

Démarche Après la reconnaissance des RC et la signature de la convention, les réseaux reçoivent, pour leur travail, une mention nationale (logo pour leur propre usage et plaquettes individualisées à délivrer à leurs écoles membres). La plaquette et le logo font tous deux mention du profil choisi par le réseau (cf. chap. 5.2). La plaquette utilisée jusqu'ici par le RSES ne sera plus attribuée par le réseau national. Les matrices d'impression peuvent, sur demande, être remises aux cantons.

Documentation/instruments

But Des documents de base et des instruments généraux comme le Guide pratique pour les écoles en santé et durables, des exemples de pratiques, des critères de qualité, des argumentaires ou des check-lists sont à la disposition des RC et des écoles pour les aider.

Démarche Le site Internet du réseau permet d'avoir accès facilement aux documents et instruments existants.

Journées d'étude

But La coordination régionale linguistique organise une journée de réflexion annuelle en rapport avec des questions d'actualité pour les écoles dans le domaine thématique « école en santé et durable ».

Démarche En principe, deux journées d'étude sont organisées chaque année, l'une en Suisse romande, l'autre en Suisse alémanique. En fonction de la thématique retenue, il est fait appel à la coopération d'experts. Cette journée est organisée à titre de prestation

gratuite à l'intention des coordinateurs/-trices cantonaux/-ales et de leurs écoles (2 personnes par école membre). Ces journées permettent de sensibiliser un large public professionnel des secteurs de la formation, de la santé et du développement durable à la promotion de la santé et à la durabilité dans le secteur de l'école ; les RC peuvent utiliser cette offre pour faire connaître leur travail, comme instrument d'information du public et de sensibilisation générale dans leur canton.

Soutien financier

But Le soutien financier assuré par le réseau national devrait être une incitation pour les RCES à encourager l'évolution dans le sens de l'EDD.

Démarche La coordination nationale du Réseau d'écoles21 prévoit de verser aux RC un forfait pour les mesures concrètes en faveur de leur ouverture en direction de l'EDD. Par ailleurs, les cantons peuvent intégrer le Réseau d'écoles21 dans leur programme d'action cantonal en tant que mesure de policy (cf. PAC de PSCH pour les enfants et adolescents) et générer ainsi un financement supplémentaire.

Accords écrits

But L'accord écrit entre les responsables des RC et éducation21 au nom du Réseau d'écoles21 permet d'officialiser le soutien apporté aux écoles du canton et lui confère un caractère obligatoire.

Démarche L'accord entre éducation21 et les responsables de RC se base sur les accords déjà existants entre le RSES et les RCES (exigences minimales). Un élargissement en direction de l'EDD est souhaitable et discuté pour chaque canton individuellement en fonction des possibilités. Un service doit être désigné, être chargé d'encadrer le RC et être doté des ressources nécessaires. Ce processus doit être harmonisé avec l'évolution de l'école dans le canton et doit intégrer dans ses caractéristiques l'approche d'une école en santé et durable. Cette collaboration est réexaminée à intervalles de 2 à 4 ans et au besoin, elle est renégociée.

8.2 Prestations destinées à soutenir les écoles

Information, conseils, accompagnement

But Toutes les écoles intéressées devraient bénéficier d'informations, de conseils et d'un accompagnement en adéquation avec leurs besoins afin de pouvoir évoluer dans le sens d'une école en santé et durable.

Démarche Les conseils et l'accompagnement des écoles sans RC ou sans accès à des prestations du canton en matière d'EDD sont assurés par la coordination du réseau de la région linguistique par téléphone, courriel, ou à l'occasion de visites sur place ou de conseils individuels dans les locaux de la coordination régionale linguistique du Réseau d'écoles21, à savoir éducation21 ou RADIX (à Berne, Lucerne, Zurich, Lausanne). Ceci a lieu d'entente avec les coordinateurs/-trices des RC ou en complément.

Échange d'expérience, travail en réseau

But

Les rencontres à des fins d'échange d'expériences sont de véritables sources d'apprentissage pour les écoles du réseau. Elles tirent profit de l'expérience des autres, peuvent bénéficier de cours de formation continue dans des domaines pertinents et sont motivées à resserrer de manière autonome leurs liens avec d'autres écoles.

Démarche

La coordination régionale linguistique du Réseau d'écoles21 organise en complément des rencontres cantonales à des fins d'échange deux rencontres d'échange d'expériences sur des thèmes spécifiques en rapport avec l'EDD et la promotion de la santé, à savoir deux rencontres en Suisse romande comme en Suisse alémanique. Ces rencontres ont pour but de répondre aux besoins formulés par les écoles ; elles incluent aussi un volet dédié à la formation continue. Les écoles du réseau sont invitées à utiliser d'autres offres de formation continue.

La base de données des écoles est gérée par les écoles membres et par l'administration nationale du Réseau d'écoles21, si bien que les écoles peuvent construire leurs réseaux de manière autonome en fonction de critères comme la taille de l'école, le degré/niveau scolaire, le milieu urbain/rural, l'expérience (projets réalisés, axes prioritaires), etc.

Plaquette (label) et reconnaissance

But

L'engagement des écoles du réseau acquiert de la visibilité à l'extérieur et est reconnu.

Démarche

Chaque école du réseau reçoit par l'intermédiaire de son RC une plaquette et logo pour son usage propre en signe de reconnaissance de son engagement. Ceci sert à accroître la visibilité du profil de l'école et de l'affiliation au réseau à l'extérieur. Cette distinction peut être utilisée par les écoles pour réaliser un travail d'information efficace dans le public et permet de renforcer son identité. Les écoles qui se retirent perdent leur distinction ; elles reçoivent en revanche une lettre qui reconnaît leurs efforts, la durée de leur présence dans le réseau et les buts atteints.

Documentation concernant l'école et ses projets

But

Apprendre au contact des autres et être encouragé grâce aux expériences des autres. Les exemples d'écoles sur le point de devenir des écoles en santé et durables servent à motiver.

Démarche

Le réseau documente la pratique et l'expérience des écoles du réseau et les met à la disposition des intéressés sur le site Internet du réseau. Une base de données des écoles renseigne sur les écoles membres et leurs axes de travail prioritaires.

Journée de réflexion

Voir plus haut la partie « RC/régions »

Lettre d'information/Newsletter

But Le Réseau d'écoles21 informe trois fois par an au moyen d'une lettre d'information (newsletter) électronique à propos des nouveaux projets, études, manifestations et offres disponibles.

Démarche La lettre d'information paraît trois fois par an (en allemand, français, italien). Elle est intégrée à la communication d'éducation21 ; un accès aisé par thème est prévu pour les utilisateurs.

Des accords écrits pour les écoles membres qui n'ont pas de RC

But L'accord écrit entre l'école et la coordination régionale linguistique du Réseau d'écoles21 permet au programme défini par l'école dans le sens d'une école en santé et durable (conformément au profil choisi) d'avoir un caractère obligatoire et officiel au niveau interne.

Démarche Les écoles et l'organisation responsable du Réseau d'écoles21 fixent le programme, les différentes étapes de la planification, la répartition des responsabilités, les droits et les obligations dans un accord écrit. L'accord contient aussi la date de l'approbation de l'équipe (« commitment ») et doit être signé par la direction de l'école, les autorités et, le cas échéant, par le conseil des élèves et le conseil des parents.

9 Coopérations

Pour atteindre les objectifs du Réseau d'écoles21, il est important d'entretenir des échanges réguliers avec les différents acteurs et partenaires du système scolaire dans les domaines de la promotion de la santé et de l'EDD. Nous citerons ici en particulier comme acteurs importants les associations de directions d'écoles VSLCH/CLACESO, les associations d'enseignant-e-s LCH/SER mais aussi le réseau suisse éducation+santé ainsi que le groupe de travail EDD de la chambre pédagogique de swissuniversities.

Autres réseaux d'écoles

Comme nous l'avons indiqué au début, il existe à côté du RSES un certain nombre d'autres réseaux d'écoles régionaux, nationaux et internationaux. Pour le Réseau d'écoles21, il est important de tirer des enseignements de l'expérience de ces réseaux (cf. à ce propos le canal germanophone déjà existant « Amis critiques » du RSES). Il est important en particulier, dans le contexte international, d'assurer la liaison avec le réseau SHE Schools for Health in Europe et d'intensifier les contacts avec la Foundation for Environmental Education – Eco-Schools ; ce réseau s'est développé au cours de la dernière décennie dans le sens de l'EDD et se considère comme un réseau d'écoles EDD.

Le Réseau d'écoles21 mise sur la complémentarité plutôt que sur la concurrence. C'est pourquoi il s'emploie en permanence, dans le contexte national, à chercher, à mettre en évidence et à utiliser activement des synergies possibles entre les réseaux existants et d'autres. Ceci nécessite que l'on entretienne les contacts en assistant à certaines conférences ou en cherchant le dialogue.

Services/acteurs extrascolaires de la promotion de la santé et de l'EDD

Pour que la coordination du Réseau d'écoles21 puisse soutenir les RC dans leur collaboration avec d'autres acteurs EDD, les liens avec les services extrascolaires ainsi que les acteurs du domaine de la promotion de la santé et de l'EDD (à l'échelon national et régional) sont importants. À cet effet, il existe déjà du côté de RADIX et du côté d'éducation21 de vastes réseaux destinés à entretenir les contacts (cf. le réseau EDD des acteurs extrascolaires). Il s'agira de continuer de les développer et de les utiliser pour soutenir les cantons et les écoles.

10 Développement futur

Ce concept sert de base au développement du Réseau d'écoles21 au cours de la prochaine période de contrat (2017-2020). Plutôt qu'un document statique, il a vocation à être développé continuellement. Il est important de pouvoir réagir aux besoins constatés sur le terrain.

Des phases de réflexion régulières sont prévues (en particulier dans les organes suivants : comité consultatif, équipe centrale, rencontre des responsables de réseaux cantonaux, mandants). Les étapes et besoins de développement seront documentés.

11 Annexes

11.1 Annexe 1 : Membres des groupes de travail et d'accompagnement

Groupe de projet

Barbara Schäfli, éducation21 (co-direction)
Beatrix Winistörfer, éducation21
Claire Hayoz, éducation21
Cornelia Conrad, RSES-RADIX (co-direction)
Gaël-Anne Pannatier, RSES-RADIX
Stefanie Pürro, coordinatrice RRES, Ville de Berne, représentante RCES pour toute la Suisse

Groupe de pilotage

Dagmar Costantini, OFSP
Maude Macho, DDC (jusqu'à juin 2016) ; Dominique Rychen (depuis juillet 2016)
Jvo Schneider, Promotion Santé Suisse (direction)
Jürg Schertenleib, éducation21
Rainer Frei, RADIX
Vigeli Venzin, CDIP

Coordinateurs/-trices RCES – Collaboration/résonance

Ariane Koch, Canton de Zurich
Birgit Greber, Liechtenstein
Catherine Moulin Roh, Canton du Valais
Cornelia Werner, Canton de Berne germanophone
Daniel Schneider, Canton de Bâle-Ville
Emmanuelle Monnot Gerber, Canton du Jura
Erika Zimmermann, Canton de Thurgovie
Evelyne Weber et Gisele Pinck, Canton d'Argovie
François Bourqui, Canton de Fribourg francophone
Irène Renz, Canton de Bâle-Campagne (suppléante)
Jean Schaer, Canton de Vaud
Joanne Schweizer, Canton de Neuchâtel
Lisbeth Spring, Canton de Fribourg germanophone
Martina Durrer, Canton de Nidwald
Mary-Josée Burnier, Canton de Genève
Maude Simon, Canton de Berne francophone
Norbert Würth, Canton de Saint-Gall
Peter Sonderegger, Canton de Lucerne
Stefanie Pürro, Ville de Berne
Ursula Stalder, Cantons de Schwytz et Uri
Vigeli Venzin, Canton de Zurich (écoles secondaires et professionnelles)
Vincenza Guarnaccia, Canton du Tessin
Werner Lehmann et Verena Zellweger-Heggli, Canton d'Obwald

Groupe de résonance

Jvo Schneider, Promotion Santé Suisse (direction)
Barbara Bonetti, Forum salute e scuola TI
Barbara Zumstein, experte en promotion de la santé en milieu scolaire, Dienststelle für Volksbildung LU
Bernard Gertsch, Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz VSLCH
Bruno Rupp, Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz LCH

Christine Bächtiger, Umwelt- und Gesundheitsamt, Ville de Zurich
Christine Bänninger, experte EDD, HEP FHNW
Christine Vögele, Kantonale Gesundheitsdirektion AG
Dominique Högger, expert en promotion de la santé en milieu scolaire, HEP FHNW
Eva Leuenberger, Centre suisse de l'enseignement secondaire II
Francine Pellaud, experte EDD, HEP FR
François Bourqui, RCES FR-f, co-direction du groupe de travail EDD de la chambre HEP de swissuniversities
Karin Parc, Écoles UNESCO
Martin Vonlanthen, Institut fédéral des hautes études en formation profession IFFP
Norberth Würth, RCES SG
Stefan Chiozza, Amt für Volksschule und Sport AR
Suzanne Schoeb, Syndicat des enseignants romands SER
Thomas Leiser, Direction cantonale de l'instruction publique BE, Section planification de la formation et évaluation
Titus Bürgisser, expert en promotion de la santé en milieu scolaire, éducation+santé
Urs Kocher, expert EDD, SUPSI
Yolande Berga, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture VD

11.2 Annexe 2 : Conditions de reconnaissances d'un réseau cantonal ou régional

Le canton charge un service de créer un réseau cantonal et de le coordonner.
Ce service de coordination cantonale a pour tâches :

- d'organiser son travail selon le guide pratique « Nous sommes en route vers une école en santé et durable » (2017).
- de mettre l'accent au niveau du contenu sur la promotion de la santé et éventuellement d'autres entrées thématiques, et de l'ouvrir à l'EDD.
- de conduire une plate-forme qui offre accompagnement et conseil aux écoles en promotion de la santé et fait office de point de contact pour l'EDD.
- de passer une convention écrite avec les écoles membres avec au minimum deux objectifs pour une durée de 2 à 4 ans, en cohérence avec le programme pluriannuel de l'école s'il en existe un.
- d'assurer si possible un suivi de la qualité et d'établir des procédures pour le contrôle des objectifs visés et le renouvellement de la convention.
- d'offrir au minimum une ½ journée d'échange d'expériences par année, qui favorise principalement la mise en réseau et les échanges entre écoles.
- d'offrir des manifestations de formation continue ou d'encourager les écoles à participer aux manifestations du Réseau d'écoles 21 (partage d'expériences ou journée d'étude).
- d'avoir pour objectif d'offrir à long terme un soutien financier aux écoles membres (par exemple décharge de leçons pour les personnes de contact ou les directions, fonds d'impulsion pour des projets).
- de s'informer régulièrement sur les services et acteurs externes existants dans le domaine de la promotion de la santé et éventuellement d'autres entrées thématiques, ainsi que l'EDD.
- de faire connaître le réseau cantonal et le Réseau d'écoles 21.
- d'accompagner le travail de documentation des écoles du réseau et d'informer le Réseau d'écoles 21 sur les programmes des écoles.

– d'adresser chaque année un bref rapport d'activité au Réseau d’écoles21.
– de soutenir le réseau national par des contributions spécifiques (ateliers, infos newsletter, etc) et de coopérer en cas d’évaluations nationales.

Prestations du réseau suisse

– Conseille et accompagne les coordinateurs/-trices cantonaux/-ales dans leurs activités en promotion de la santé et autres entrées thématiques, ainsi que leur développement en direction de l’EDD.
– Organise de la formation continue spécifique pour les coordinateurs/-trices cantonaux/-ales dans le domaine des écoles durables et de l’EDD.
– Organise deux échanges nationaux par an pour les coordinateurs/-trices des réseaux cantonaux.
– Organise chaque année deux rencontres d’échange d'expériences par région linguistique (PS et EDD) pour les écoles membres.
– Organise chaque année une journée d’étude nationale ou par région linguistique.
– Contribue aux étapes concrètes du développement des réseaux cantonaux en direction d’un Réseau d’écoles 21/EDD par un financement de max. 8000 CHF.

Accord

Le réseau cantonal de même que le Réseau d’écoles 21 consignent par écrit leurs critères de collaboration.

Accepté par l’organisation responsable du réseau